

# Gendarmerie Nationale



- **Rassurer et Protéger**
- **Renseigner et Anticiper**
- **Intervenir et Défendre**
- **Enquêter et Interpeller**
- **Sécuriser et Maintenir l'ordre**



La gendarmerie est en mesure d'accomplir l'ensemble de ses missions dans toutes les situations susceptibles de se présenter sur le territoire nationale (en temps de paix comme en temps de guerre). Elle reste opérationnelle sur l'ensemble de l'arc de crise.



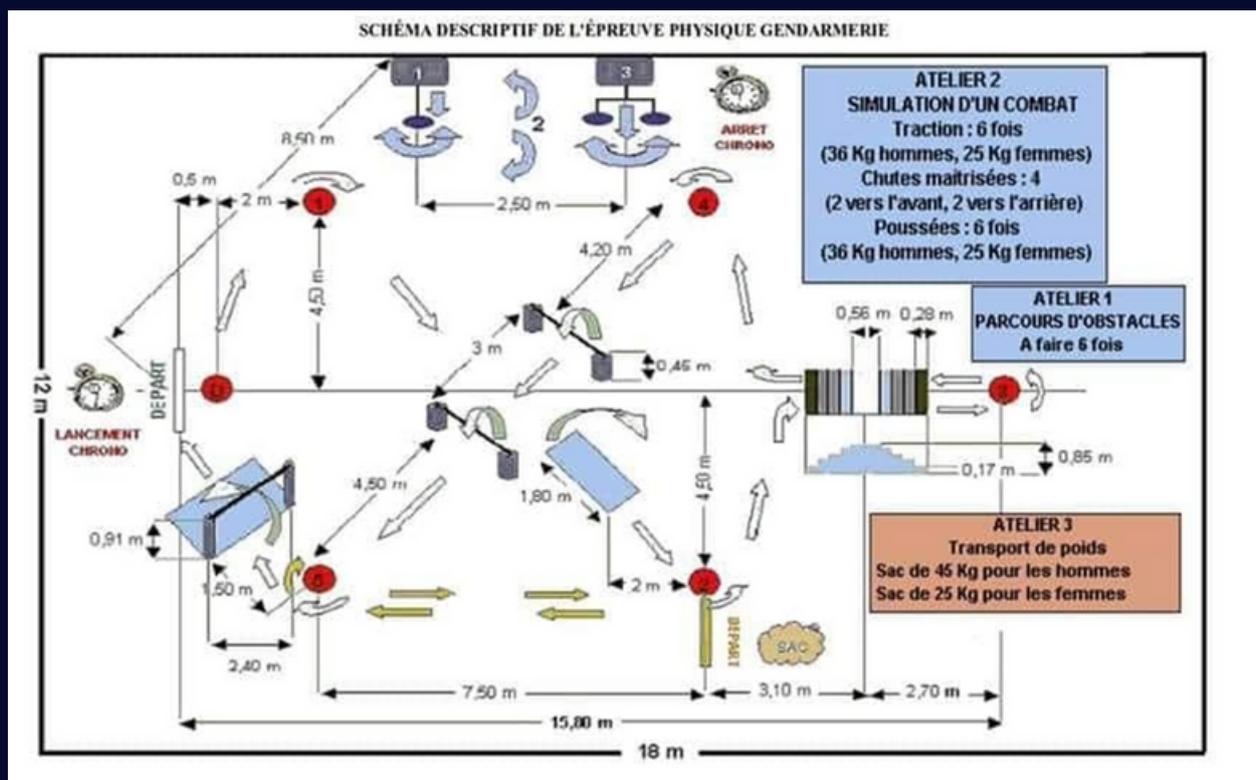
La Gendarmerie Nationale offre des carrières opérationnelles à différents niveaux de recrutement. Sans diplôme, elle forme les candidats au métier de gendarme adjoint volontaire (GAV). Après le Bac et 1 an de formation en école au métier de sous-officier. Avec un Bac+5 et 2 ans de formation, à celui d'officier.

## Epreuves :

Deux types d'épreuves au programme. Certaines visent à évaluer le niveau académique des candidats : culture générale, expression française et capacité de synthèse, langues étrangères...

Les candidats officiers passent une épreuve orale sur les questions de défense et de sécurité et une épreuve à option (droit pénal, droit public, finances publiques, sciences économiques et de question, histoire-géographique). D'autres épreuves testent les aptitudes du candidat à exercer le métier visé : épreuves sportives, tests psychotechniques et entretiens pour évaluer le profil psychologique de la personne.

## Schéma de l'épreuve physique



La Gendarmerie, ce sont 150 000 femmes et hommes qui 24h/24, surveillent, protègent, secourent, interviennent et enquêtent pour lutter contre toutes formes de délinquance.

Pour plus de renseignements, scannez ce QR code

